

LA SOCIALE

JOURNAL DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DU
SECTEUR COMMUNAUTAIRE



INITIATIVE DE L'INDUSTRIAL WORKERS OF THE WORLD (IWW) DE MONTRÉAL VOL. 2 OCTOBRE 2014

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU COMMUNAUTAIRE (RÉ)AFFIRMONS - NOUS! PAR KAMEL

Les questions concernant les problèmes au travail font souvent échos à des conflits sur le lieu de travail ou des difficultés ponctuelles. Ceci est quelque peu trompeur dans la mesure où l'on en oublie des problématiques qui sont malheureusement dominantes dans le communautaire. Certes, les conditions de travail, les relations avec les collègues et les employeurs sont primordiales. Cela n'empêche cependant pas d'être confrontés à une difficulté plus généralisée comme la précarité.

Les travailleurs et les travailleuses du communautaire connaissent une précarité grandissante liée entre autre, au bon vouloir des bailleurs de fond. De plus en plus, nous sommes confrontés à des contrats précaires. Les financements sont accordés au compte goutte sur la base de projets. Les employé(e)s font alors face à l'incertitude du lendemain.

Notre travail et les valeurs que l'on y met peuvent alors être fragilisés. Certain(e)s directeurs/directrices

se jeteront sur toutes les subventions proposées sans prendre en compte les concessions que cela implique. En effet, certaines aides financières vont de pair avec des demandes de projets et d'objectifs précis attendus des bailleurs de fonds qui sont éloignés des valeurs initiales de l'organisme. Il existe encore heureusement certaines directions qui demeurent attentives et se voient dans l'obligation de refuser certaines subventions. Ceci dans le soucis de ne pas dénaturer leur travail et de préserver leur authenticité et leurs principes de base.

Une grande partie des assemblées générales annuelles se déroulant en été nous amène à constater des difficultés financières pour une grande part des organismes. Beaucoup de subventions ont été coupées ou diminuées et l'on constate que les promesses des libéraux concernant leur appui aux organismes n'ont pas été tenues. Certains services proposés sont alors mis à mal: santé, prévention, alimentation, logement... Cela questionne

quant au constat inquiétant que cela implique pour les personnes rejoignant les organismes.

Les autres victimes sont les travailleuses et les travailleurs du communautaire. Ceux-ci sont déjà confronté(e)s à un salaire précaire, subissent à nouveau les coupures des bailleurs de fond (diminutions des heures, fin du remboursement du transport ...). Et pourtant, le nombre de personnes rejointes par les organismes ne diminuent pas.

Sous le prétexte évidemment erroné que le travail social serait une « vocation », le travailleur et la travailleuse n'aurait pas besoin d'une paye conséquente. Il(elle) est charitable, il(elle) aide... bref quel est l'intérêt de le(la) payer raisonnablement puisque cela n'est pas son but premier? Les travailleuses et travailleurs du communautaire se doivent de poursuivre leur affirmation. Les valeurs politiques et sociales oui, mais la vocation, la charité non. Il est difficile de s'imposer lorsque notre rôle est plus souvent

SUITE DE L'ARTICLE : TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU COMMUNAUTAIRE (RÉ)AFFIRMONS...

compris par les personnes que l'on rejoint que par un ensemble plus vague de la population... Notre utilité est remise en question alors que la précarité ne cesse d'augmenter et que nos services quels qu'ils soient doivent répondre à de plus en plus de demandes.

S'affirmer, s'imposer passe aussi par l'action directe. On ne veut pas nous voir, alors faisons en sorte d'être vus et reconnus !

1ER MAI 2015 : APPEL POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET DE PERTURBATION

Depuis de nombreuses années, on nous dit qu'il faut se serrer la ceinture, que le gouvernement doit sauver l'économie, qu'il faut rembourser la sacro-sainte dette et qu'il nous faut absolument prendre des mesures d'austérité.

Durant ce temps, c'est dans nos conditions de vie qu'ils ont coupé. Alors que les grandes entreprises et les plus riches de notre société ne cessent d'augmenter leurs profits, nous, au bas de la pyramide sociale, on a de la difficulté à joindre les deux bouts.

Nous sommes à bout de souffle! Nous subissons de plein fouet leurs mesures d'austérité au fédéral : réforme de l'assurance-chômage, privatisation de la poste, de Radio-Canada, coupures dans les logements sociaux, les groupes communautaires, environnementaux et les groupes de femmes. Nous subissons leurs coupures au provincial aussi : privatisation de la santé, hausse des frais de scolarité, hausse des tarifs d'électricité, coupures dans l'aide sociale. Nous subissons également la destruction de notre environnement pour en extraire la moindre ressource naturelle. Nous voyons aussi qu'ils nous rient en pleine face avec leurs mesures pour favoriser l'emploi : le salaire minimum est moins élevé que le seuil de pauvreté alors qu'ils s'en mettent plein les

poches, nous subissons les accidents de travail pendant qu'ils sont bien au chaud dans leur bureau. Nos loyers ne cessent d'augmenter alors qu'ils sont bien au chaud dans leur condo de luxe. Ils laissent les femmes autochtones disparaître sans même mener une enquête.

Quand nous protestons, ils nous mettent en lock-out, ils durcissent la répression avec des règlements anti-manifestations, des lois spéciales et des injonctions. Ils essaient de nous faire croire que la situation dans laquelle nous nous trouvons est due aux sans-emplois, aux immigrants et immigrantes, voire même aux syndicats, alors que les vrais profiteurs du système, c'est eux : patrons, politiciens et autres bourgeois.

Le temps où nous étions divisé-e-s s'achève. Le 1er mai 2015 marquera le début de notre offensive. Parce que nous en avons assez subi, il est temps pour nous de s'unir, de se lever et de leur envoyer un coup de semonce. Car

à partir de là, nous ne ferons plus un seul pas en arrière, ils se sont déjà trop enrichis en nous appauvrissant. Nous sommes la base de la pyramide au-dessus de laquelle ils trônent, si nous décidons de bouger, c'est l'ensemble de leur royaume qui sera ébranlé.

Ce texte est un appel à la mobilisation. Si nous voulons que cette journée de grève soit un succès, nous devons dès maintenant commencer à en parler dans nos différents groupes, que ceux-ci soient syndicaux, étudiants, populaires ou affinitaires afin qu'ils prennent position et rejoignent le mouvement. Faisons en sorte que la grève de 2012 n'ait pas été vaine, mais au contraire ait servi de tremplin vers le 1er mai 2015. Faisons de cette journée la plus grande journée de grève, blocages et actions que le Canada ait connue depuis la grève générale de Winnipeg de 1919!

Si vous avez des questions ou voulez nous signifier l'appui d'un groupe. Si vous avez besoin d'aide, avez des réflexions ou un commentaire : greve-contrelausterite@riseup.net

UN SYNDICAT? POURQUOI FAIRE?

PAR MATHIEU (QUÉBEC)

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on jase pas mal de syndicalisme ces temps-ci dans le milieu communautaire. Évidemment, c'est loin de faire l'unanimité. Si c'était le cas, on se serait regroupé depuis belle lurette! Raison de plus pour s'attarder à quelques-uns des questionnements qui surgissent au fil des discussions avec des camarades et collègues de travail.

On n'en a pas besoin!

Dans tout milieu de travail, des conflits surgissent périodiquement entre les intérêts des salarié-e-s et ceux de l'organisation ou de la direction. C'est dans la nature même de ce rapport particulier qu'on appelle le salariat. Nous ne vivons pas sur une autre planète tout simplement parce que nous bossons dans/pour un OBNL. Ces conflits sont variés : (dés)organisation du travail, hiérarchie formelle ou informelle, inégalités au plan des salaires ou des avantages sociaux, absence ou non-respect du contrat de travail, harcèlement psychologique ou sexuel, chômage forcé, précarité imposée, temps supplémentaire obligatoire ou non-rémunéré... La liste est longue! Celles et ceux qui travaillent depuis quelques années dans ce milieu ont pour la plupart rencontré l'un ou l'autre de ces problèmes. Parfois, on trouve une solution à l'amiable. Bien souvent, on ronge notre frein en hésitant d'en parler au c.a. ou à nos collègues, y compris lorsqu'ils/elle travaillent dans un autre groupe, que ce soit par crainte des représailles ou par loyauté déplacée. On se sent impuissant-e face à la situation : « anyway, le groupe est dans le rouge », « c'est comme ça dans le communautaire ». En bout de ligne, ça finit souvent par une démission ou pire, en « congé » de maladie.

Nous travaillons dans le communautaire, mais nous ne sommes pas pour autant des missionnaires. Nous n'avons pas non plus fait vœu de pauvreté. Notre soif de justice sociale, notre volonté de changer le monde avec les sans-droit et les sans-voix ne doit pas nous faire oublier que nous sommes des travailleurs et des travailleuses et que nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux du gouvernement, de ses agences, des fondations privées, des chefs et des patrons (petits et grands).

Dans mon milieu (je travaille pour un groupe de défense de droit), lorsque j'interviens auprès des personnes qui ont besoin de soutien, j'insiste souvent sur l'importance de ne pas rester isolé, de se regrouper. Échanger sur notre situation, s'appuyer dans les moments difficiles, lutter pour des objectifs communs, construire des liens pour être plus fort-e-s : si c'est bon pour les locataires, les personnes assistées sociales, les jeunes de la rue, pourquoi en serait-il autrement pour les salarié-e-s du communautaire? Serions-nous tout simplement des cordonniers mal chaussé-e-s, au dessus de nos affaires? Pourquoi ne pas mettre sur pied une organisation qui identifie les problèmes récurrents dans nos milieux de travail, qui élabore des revendications communes et des stratégies pour obtenir gain de cause?

Les syndicats ne sont pas adaptés aux réalités de notre milieu

J'entends souvent des collègues me dire : « c'est sans doute faisable dans un gros groupe (avec beaucoup de staff), mais pas dans mon milieu de travail : on est juste deux ou trois dans le bureau ». Cette réalité, celle d'organisations avec un nombre

réduit de salarié-e-s, rend souvent difficile l'implantation d'un syndicat, du moins par les centrales comme la CSN ou la FTQ. L'inverse est aussi vrai : imaginez convaincre 200, 500, 1 000 personnes dans une même boîte de se joindre à un syndicat. Une tâche colossale ! Mais si on en ressent le besoin, qu'est-ce qui nous empêche de nous organiser autrement, avec d'autres moyens?

Avant d'obtenir une reconnaissance formelle de l'État et de s'en remettre à des avocat-e-s, le mouvement ouvrier s'est d'abord battu avec son arme la plus forte : la solidarité. C'est encore le cas pour tous/toutes les exploité-e-s et les laissé-e-s pour compte. Cette solidarité, que nous appelons de tous nos vœux dans les mouvements sociaux, nous fait cruellement défaut comme salarié-e-s. Nous travaillons peut-être pour des employeurs différents, mais il suffit de s'arrêter deux minutes pour réaliser qu'on a beaucoup de choses en commun, à commencer par des bailleurs de fonds qui dictent par la bande une partie importante de nos conditions de travail. À nous d'identifier ce qui nous rassemble et de dépasser ce qui peut nous diviser.

Si cette solidarité est au rendez-vous, ce que nous perdrons en recours légaux en nous organisant dans un syndicat qui n'est pas reconnu « officiellement », nous ne le gagnerons en contrôle sur nos cibles et nos moyens de lutte. Les possibilités sont infinies si nous sommes une masse critique suffisante pour les appliquer.

Dans mon groupe, ça risque d'être très mal perçu par les membres

Dans certains cas, ce sera sans doute vrai, tout particulièrement là où un

SUITE DE L'ARTICLE : UN SYNDICAT? POURQUOI FAIRE?

effort sincère est fait pour donner des conditions de travail décentes aux employé-e-s (« selon les capacités financières de l'organisme »). La même chose est vraie si une forme d'autogestion ou de cogestion existe ou encore si les rapports au quotidien sont corrects et respectueux. Sans vouloir jouer les prophètes de malheur, rien ne garantit qu'un tel climat de travail perdurera, surtout si un rehaussement significatif du financement des groupes communautaires n'est pas envisagé à court terme... Tôt ou tard, le monde extérieur risque de nous rattraper (ou un nouveau coordonnateur particulièrement exécutable!)

Un autre élément vient jouer sur les perceptions des membres. Pour beaucoup de monde, les syndicats ne sont qu'une autre façon d'imposer le statut-quo, de maintenir les privilèges de quelques-unEs au détriment des autres. Malheureusement, on ne peut pas dire que la majorité des organisations syndicales font quelque chose pour casser cette image qui leur colle à la peau. Au contraire, elles s'enfoncent trop souvent dans un corporatisme caricatural qui va de pair avec une mentalité d'assiégé-e. Cela fait évidemment partie des préjugés défavorables avec lesquels nous devons composer, qu'on le veuille ou non.

Autre obstacle, la plupart des groupes communautaires ne génèrent peu ou pas de revenus autonomes. La majeure partie de leur budget provient d'un ensemble de programmes de subventions gouvernementales et de dons de diverses natures, provenant principalement de fondations privées, voire de communautés religieuses. Le gros de ces revenus est ensuite versé en salaires et en charges sociales.

Hormis quelques exceptions, les groupes communautaires piétinent actuellement dans leurs démarches visant à accroître leur financement. Par conséquent, les conditions de travail se détériorent d'année en année. Si le réseau des organismes en santé et services sociaux a, au moins, le mérite de s'organiser un tant soit peu, on ne peut en dire autant des groupes de défense de droit. Dans notre milieu, les questions de financement (et par ricochet les conditions de travail des salarié-e-s) sont pratiquement un sujet tabou. Serait-ce dû au fait que bien des membres actifs/actives, qui sont les véritables forces vives des groupes communautaires, ont des conditions de vies encore plus précaires que les salarié-e-s de ces mêmes organisations? Un malaise peut vite s'installer lorsque vient le temps de discuter franchement de ces questions.

Afin de rallier la base des groupes, ne devrait-on pas identifier l'État comme une cible privilégiée d'une action concertée des salarié-e-s? Il y a des liens directs à faire entre la détérioration des conditions de travail, le sous-financement chronique des groupes communautaires, les pressions exercées par le patronat afin de privatiser les services publics, les coupures dans les programmes sociaux, les attaques incessantes du gouvernement et des fondations contre l'autonomie des groupes et la nécessité pour les salarié-e-s de s'organiser solidairement pour mettre du sable dans l'engrenage. À nous d'expliquer ces rouages et la nature de notre démarche, qui s'inscrit dans la riche tradition militante de l'éducation populaire autonome.

Se syndiquer? Peut-être, mais dans un vrai syndicat

L'immense majorité des travailleuses et des travailleurs du communautaire n'est pas syndiquée. C'est un secteur morcelé et précaire, où les salaires sont bas. Pas nécessairement le milieu idéal pour les centrales lorsqu'elles songent à recruter de nouveaux membres. Ça prendrait beaucoup de travail et d'argent, se disent-elles. Le jeu n'en vaut pas la chandelle, à moins bien sûr que le fruit mûr ne leur tombe dans les mains.

On peut décider de laisser d'autres organiser les choses pour nous. Si c'est le cas, il ne faudra pas se surprendre si on se retrouve à devoir composer avec un syndicat affairiste, peu démocratique, très corporatiste. C'est une possibilité concrète dans certains groupes. Heureusement, d'autres options existent. Le SITT-IWW offre un espace pour s'organiser, avec une riche tradition de lutte dont on peut librement s'inspirer. Le syndicat repose sur ses membres et leur implication. Son adhésion est volontaire, son fonctionnement est horizontal (non-hiérarchisé). Il n'existe que si on l'anime et qu'on s'en sert comme outil d'organisation collective. Sa reconnaissance, il la gagne dans la pratique, par l'action directe et la solidarité.

Maintenant, la question qui tue : le SITT-IWW est-il un vrai syndicat? Pas selon la loi bourgeoise, mais très certainement pour ses membres. N'est-il pas plus proche d'un « vrai » syndicat que ces associations reconnues officiellement par l'État, dirigées par des magouilleurs professionnels, qui non seulement trahissent l'esprit même du syndicalisme, mais aussi tous les sacrifices consentis en son nom? À nous de répondre à cette question.